RAPPORT D'ANALYSE

Accréditation
N°1-0618
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr

Edité le : 29/07/2026

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE ISERE

1 Avenue Roland Garros
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Identification dossier : SLA26-19231
Identification échantillon : **SLA2607-4110-1** **Analyse demandée par : ARS Rhône Alpes - DT de l''ISERE**
Doc Adm Client (1) : ARS38
UGE (1) : 0358 - BIEVRE ISERE COMMUNAUTE
Nom de l'exploitant (1) : CC BIÈVRE ISÈRE
Nom de l'installation (1) : LA COTE ST ANDRE SERVICE EST **Type (1)** : UDI **Code (1)** : 000848
PSV (1) : 0000001181

Point de surveillance (1) : LA COTE ST ANDRE HS EST
Localisation exacte : MR GONTARD MARIE ALBERT 860 CHEMIN DES ACACIAS ROBINET CUISINE
Département / Commune (1) : 38 / COTE-SAINT-ANDRE (LA)
Coordonnées GPS du point (x,y) : **X :** 45,4026987300 **Y :** 5,2732742600
Nature (1) : **Eau de distribution**
Type d'eau (1) : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Motif du prélèvement (1) : CS **Type de visite (1) :** AA **Type Analyse (1) :** A
Réception : Réception au laboratoire le 24/07/2026 à 13h51
Prélèvement : Prélevé le 24/07/2026 à 08h45
Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Analyses - BROSSARD Maud
Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520
Conditions de prélèvements : INF
Traitement : UV

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire.
Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont identifiées par le symbole (1).

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Observations sur le terrain							
Pluviométrie 48 h	0	mm/48h	Relevé terrain				
Mesures sur le terrain							
Bioxyde de chlore	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie	Méthode interne PVT-MO-009			
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7393-2			#
Conductivité électrique (à 25°C) (in situ)	520	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200 1100	#

.../...

Identification échantillon : SLA2607-4110-1
Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE ISERE

Doc Adm Client (1) : ARS38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
pH (in situ)	7.50	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5 9	#
Température de l'air (in situ)	22.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne PVT-MO-015			
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	20.8	°C	Méthode à la sonde	Meth. Interne PVT-MO-015		25	#
Analyses microbiologiques							
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2		0	
Bactéries coliformes (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000		0	
Entérocoques (Streptocoques fécaux) (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		
Escherichia coli (*)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	0		
Microorganismes aérobies à 22°C (*)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			
Microorganismes aérobies à 36°C (*)	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau (*)	0	-	Analyse qualitative				
Couleur vraie (eau filtrée) (*)	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887		15	
Odeur (*)	0 Néant	-	Méthode qualitative				
Saveur (*)	0 Néant	-	Méthode qualitative				
Turbidité (*)	0.11	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1		2	
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Carbone organique total (COT) (*)	0.35	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484		2	
Conductivité électrique brute à 25°C (*)	520	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200 1100	
TA (Titre alcalimétrique) (*)	0.00	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			
TAC (Titre alcalimétrique complet) (*)	26.80	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1			
TH (Titre Hydrotimétrique) (*)	28.92	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144			
Cations							
Ammonium (*)	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1		0.10	
Anions							
Chlorures (*)	11.30	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1		250	
Nitrates (*)	39.20	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	50		
Nitrites (*)	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		
Somme NO3/50 + NO2/3 (*)	0.78	mg/l	Calcul		1		
Sulfates (*)	10.10	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1		250	

Les paramètres sous-traités sont identifiés par ().*
*(*bv) : paramètre réalisé sur le site de Bonneville : 58, rue Busard des Roseaux 74130 BONNEVILLE (portée n° 1-7502, portée disponible sur www.cofrac.fr)*
Paramètre sans () ni (*bv) : paramètre réalisé sur le site du Bourget du Lac (portée n°1-0618, portée disponible sur www.cofrac.fr)*

Conductivité électrique corrigée à 25°C par un dispositif de compensation de température

Les critères de spécifications (Limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

.../...

Identification échantillon : SLA2607-4110-1
Destinataire : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIEVRE ISERE

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique (articles R 1321-1 à 1321-5) et larrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Aucéanne MIRAMONT
Responsable production chimie